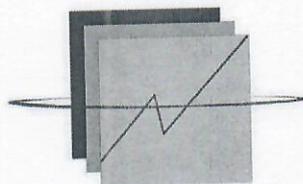


République du Sénégal

Un Peuple - Un But - Une Foi

Ministère de l'Economie
et des Finances



ANSD

Agence Nationale de
la Statistique et de la Démographie

Direction des Statistiques Démographiques et Sociales

Dakar, le 21 mars 2011

Compte rendu de l'atelier régional sur le suivi des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) en Afrique : Problèmes, défis et perspectives du 7 au 9 mars 2011 ; et de la réunion des experts sur le rapport 2011 sur l'évaluation des progrès réalisés dans l'atteinte des OMD en Afrique du 9 au 11 mars 2011 à Kampala, Ouganda.

L'Union Africaine, la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) et la Banque Africaine de Développement (BAD) ont organisé du 7 au 11 mars 2011 en collaboration avec le Bureau National de la Statistique de l'Ouganda (UBOS) deux ateliers ; l'un relatif aux questions des statistiques pour le suivi des OMD et l'autre portant sur la préparation du rapport régional de suivi des OMD en Afrique de 2011.

En plus de la CEA, la BAD, l'UA et de l'Organisation International du Travail (OIT), trente huit (38) pays Africains étaient présents à ces deux rencontres. Le Sénégal était représenté à ces rencontres par l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD). Il convient, cependant, de signaler que pour la réunion des experts sur l'évaluation des progrès réalisés dans l'atteinte des OMD en Afrique, la participation Sénégalaise devrait enregistrée en plus de l'ANSD celle de l'Unité de Coordination de Suivi de la Politique Economique (UCSPE). Malheureusement l'UCSPE n'a pas pu honorer cette rencontre de sa présence. En effet, l'UCSPE était invitée à cette rencontre au titre de coordonnatrice du dernier rapport de suivi des OMD au Sénégal de 2010.

Pour la l'atelier régional sur le suivi des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) en Afrique : Problèmes, défis et perspectives, il s'agissait essentiellement de faire un bilan sur les statistiques relatives aux OMD en Afrique. Il était question pour cet exercice de passer en revue dans chaque pays :

- l'organisation et la coordination du suivi des OMD ;
- le développement et la gestion des bases de données de suivi des OMD ;

- et la mise à jour des données relatives OMD.

S'agissant de l'organisation et de la coordination du suivi des OMD, le Sénégal a mis en place depuis 2003 un Comité National de Pilotage des OMD sous houlette de la Direction de la Planification National (DPN). Ce Comité est subdivisé en huit (8) Groupes Thématiques Sectoriels (GTS) en fonction des huit (8) OMD. Chaque GTS est dirigé par un ministère sectoriel compétent et comprend en outre la Société Civile, le Secteur Privé et les Agences du système des Nations Unies.

Il convient cependant de signaler que le quatrième (4^e) rapport de suivi des OMD du Sénégal a été coordonné par l'UCSPE.

Pour ce qui est du développement et de la gestion des bases de données de suivi des OMD, la base SenDevInfo est logée à la DPN. Cependant, à l'instar de l'expérience des autres pays et comme il a été recommandé durant les ateliers de Nairobi du 15 au 19 février 2010 sur le développement et la gestion des bases de données pays sur les OMD et de la réunion des experts sur l'utilisation des recensements, enquêtes et sources administratives pour dériver des indicateurs OMD du 28 juin au 1 juillet 2011 à Kigali, l'ANSD envisage de mettre en place en son sein une base de données de suivi des OMD. Dans le cadre du PMRCS, l'ANSD a prévu de réaliser « Consultation pour la mise en ligne de la base de données des indicateurs socio économiques(LDB) » dans son programme annuel d'activités de 2011. C'est dans cette perspective que la mise en place de cette base de données est inscrite.

En ce qui concerne la mise à jour des données relatives aux OMD, l'ANSD a toujours cherché à se doter d'un dispositif institutionnel et technique statistique cohérent, intégré et efficace à même de renseigner les indicateurs économiques et sociales en particulier les OMD notamment avec la mise en place du Comité Technique des Programmes Statistiques (CTPS). Il est à noter néanmoins que la réalisation de l'Enquête Démographique et de Santé (EDS)-de l'Enquête par Grappe à Indicateurs Multiples (MICS) et la deuxième (2^e) Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal en 2011 permettra de renseigner une bonne partie des indicateurs OMD.

A l'issue des travaux un certain nombre de recommandations ont été faites. Il s'agit entre autres :

- ✓ de mettre en place dans chaque pays un Comité national de suivi des OMD et de responsabiliser les Instituts nationaux de Statistique dans la coordination ;
- ✓ d'encourager les pays à mettre en place des bases de données sur les OMD avec toutes les métadonnées des indicateurs qui soient accessibles à tous les utilisateurs ; une plateforme web serait un avancé considérable ;
- ✓ d'utiliser les sources administratives pour dériver certains indicateurs ;
- ✓ de renforcer les capacités statistiques des structures en charge du suivi des OMD ;
- ✓ de définir et de développer une stratégie claire de dissémination des rapports et des indicateurs OMD qui prend en compte les besoins de tous les utilisateurs. Dans cet même ordre d'idée, il est demandé aux pays d'organiser des ateliers de partage et de vulgarisation du manuel de l'Union Africaine (UA) sur les « Principes et Méthodologies d'estimation des indicateurs de développement dans les pays Africains et les sources de données ». Rappelons que la production de ce manuel était recommandée par la dernière session de la Commission Statistique pour l'Afrique (ComStat-Afrique) ;

- ✓ d'encourager les pays à harmoniser les concepts et définitions en matière de suivi des OMD pour les besoins de comparaison internationale.

Une recommandation particulière pour le Sénégal pourrait être, à l'instar d'autres pays, la mise en place d'un MDG Acceleration Framework (MAF) (Cadre d'accélération d'atteinte des OMD) ; ce cadre pourrait trouver une bonne articulation avec la Stratégie de Croissance Accélérée (SCA).

La réunion des experts sur le rapport 2011 sur l'évaluation des progrès réalisés dans l'atteinte des OMD en Afrique était l'occasion pour les experts de faire une relecture du rapport avant qu'il ne soit transmis à la Conférence des Chefs d'Etat de l'UA. Il s'agissait principalement durant cette réunion de valider les statistiques utilisées, d'apporter des explications à certaines spécificités notées à la lumière des expériences de chaque pays et de formuler des recommandations qui sont entre autres :

- ✓ de privilégier les statistiques des Instituts nationaux de Statistique à la place des estimations des organismes internationaux ;
- ✓ d'inviter les Instituts nationaux de Statistique à fournir les statistiques sur les OMD à l'UA, la CEA, la BAD, le PNUD ou au secrétariat en charge du rapport régional annuel au mois de décembre de chaque année ;
- ✓ d'encourager les Etats à mettre en place des systèmes statistiques qui soient en mesure de produire des données de qualité et à jour pour les besoins de la production de ce rapport annuel ;
- ✓ le rapport devrait faire ressortir l'impact de la protection sociale dans l'atteinte des OMD. La section relative à cette question mérite des clarifications dans la définition actuelle de la protection sociale ainsi que dans ses modalités de couverture universelle tant privée que publique ;
- ✓ d'inviter les Etats à revoir leurs pratiques culturelles qui affectent négativement l'Objectif 5 « Améliorer la santé maternelle ». Les Etats sont invités à faire des campagnes de sensibilisation en tenant compte des spécificités de chaque pays ;
- ✓ d'encourager l'UA, la CEA, la BAD, le PNUD à organiser régulièrement des conférences et réunions pour partager sur les bonnes pratiques en matière de suivi des OMD ;
- ✓ d'inviter les Etats ainsi que les partenaires financiers à trouver des modes de financement innovants et conséquents pour l'atteinte des OMD.

Le Rapporteur,
Nalar K. Serge MANEL